

# LES « ÉCARTS » RÉDACTIONNELS ENTRE LE TEXTE MASSORÉTIQUE ET LA *SEPTANTE* ET LEUR INTÉRÊT POUR LE CANON CHRÉTIEN DE LA BIBLE \*

Dr. Ștefan MUNTEANU  
ITO Saint-Serge, Paris  
*ito@saint-serge.net*

**Summary** From an editorial point of view, the list of books included in the Hebrew Bible and in the Christian Bible demonstrates big differences in terms of name, way they are grouped together, order and number of books. This is valid not only for the Catholic and Orthodox Bibles which add in their canon of the Old Testament the writings which are not included in the Hebrew Bible, but also for the Protestant Bible. How to explain these differences? Is it only a simple editorial choice or is it a characteristic of the Christian canon of the Old Testament? To answer these questions, we intend to present a critical investigation of the Masoretic Text and its Greek version, the *Septuagint*, which takes into consideration the main “differences” about the titles, groups, order and number of books.

**Keywords:** Hebrew Bible, *Septuagint*, Christian canon, Old Testament, Masoretic Text.

Nous sommes souvent tentés de dire que la seule différence entre la Bible hébraïque et la Bible chrétienne est la présence dans cette dernière des livres du Nouveau Testament. En partageant cette affirmation, nous considérons que la partie que les chrétiens appellent l’Ancien Testament<sup>1</sup> et que les hébreux nomment *TaNaK*<sup>2</sup> est équivalente et a les mêmes finalités. Bien sûr, l’existence de rapports étroits entre les deux textes

---

\* *The Editorial Gaps between the Masoretic Text and the Septuagint and Their Importance in Establishing the Christian Canon of the Bible.*

<sup>1</sup> Le nom d’Ancien Testament, donné à cet ensemble d’écrits, est une expression forgée par l’apôtre Paul pour désigner les écrits attribués à Moïse (cf. 2 Cor 3:14-15). Son sens a été élargi dès la fin du II<sup>e</sup> siècle pour l’appliquer à d’autres Écritures du peuple juif, en hébreu, araméen ou grec.

<sup>2</sup> Dans le judaïsme rabbinique, la Bible est parfois nommée מִקְרָא (« Lecture ») et renvoie à son usage dans la lecture publique à la synagogue (cf. *Neh* 8:8). On l’appelle aussi הַקְרָא כְּתוּבֵי קְדוּשָׁה (« Les écrits de sainteté ») ou סְפָרֵי הַקְרָא (« Les livres de sainteté ») à savoir le corpus des livres considérés inspirés et faisant autorité. A partir du VIII<sup>e</sup> siècle ap. J.C. on rencontre également le terme de *TaNaK* (TALMUD BABYL., *Sanbedrin* 101a ; *Qidusschin* 49a ; *Mo’ed Qatan* 21a) qui est très usuel aujourd’hui. C’est un acronyme formé des initiales des termes hébreux des trois parties du canon de la Bible hébraïque : T[orah] (תּוֹרָה = Loi), N[eviim] (נְבִיאִים = Prophètes), K[etouvim] (כְּתוּבִים = Écrits).

*BJV* (2014)

est incontestable. Cependant, un coup d'œil rapide sur la liste des livres contenus dans les deux canons montre qu'il ne s'agit pas de relations toutes simples. D'un point de vue rédactionnel, les deux listes présentent, au contraire, de grandes différences quant au nom, regroupement, ordre et nombre des livres. Ceci est valable non seulement pour les Bibles catholiques et orthodoxes qui ajoutent dans leurs canons de l'Ancien Testament des écrits non présents dans la Bible hébraïque, mais aussi pour les Bibles protestantes. Comment s'expliquent alors ces différences ? S'agit-il d'un simple choix éditorial ou bien d'une particularité du canon chrétien de l'Ancien Testament ?

Pour répondre à ces questions il faut avant tout se rappeler que l'Église a adopté depuis ses origines la *Septante* comme « Ancien Testament », seul texte authentique et inspiré. Comme à cette époque le texte hébreu présentait une « fluidité rédactionnelle » (Barthélemy 1982), nous ne connaissons avec précision ni le nombre, ni le contenu des livres de la *Septante*. Sous sa forme complète, telle que nous la connaissons, la *Septante* a été transmise seulement dans les manuscrits chrétiens. Dans tous les cas, au moment où le judaïsme arrivait à clore son propre canon et à fixer le texte canonique, texte qualifié plus tard de « massorétique »<sup>3</sup>, l'Église était suffisamment autonome par rapport à la Synagogue pour ne pas en être affectée immédiatement. Bien au contraire, l'Église a ajouté et conservé dans ses Écritures des textes et des passages non retenus dans le canon hébreu. La majorité des listes canoniques transmises par les Pères et les conciles de l'Église montrent clairement qu'à partir du IV<sup>e</sup> siècle *ap.* J.C., l'Ancien Testament avait diverses formes dans les différentes régions. Ce fut seulement à une époque postérieure que le canon hébreu commença à exercer une influence sur l'Église et qu'elle pensa à clore son propre canon (Munteanu 2010).

Quoi qu'il en soit, en délimitant progressivement le corpus de ses écrits, l'Église, tant en Orient qu'en Occident, ne retourna pas à la forme du canon hébreu classique. Il en est ensuite de même au XVI<sup>e</sup> siècle pour les Églises issues de la Réforme.<sup>4</sup> Bien qu'elles aient adopté le canon hébreu, ceci concernait seulement le texte, pas la structure rédactionnelle. Ainsi explique-t-on que la composition actuelle du canon des

<sup>3</sup> Le texte hébreu était écrit initialement seulement avec des consonnes, ce qui demandait une vraie connaissance des mots pour la prononciation. Une fois que les Juifs se sont dispersés dans d'autres pays et qu'ils ont perdu l'habitude de lecture, les autorités rabbiniques ont demandé à des « massorètes » (copistes) de fixer les voyelles dans le texte et d'ajouter des indications de lecture. Le texte biblique final retravaillé par les massorètes entre le VI<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle *ap.* J.C. a été appelé *Texte Massorétique*.

<sup>4</sup> L'utilisation classique du terme *Réforme* avec une majuscule et au singulier est pratique, mais pose un problème d'interprétation. En tous cas, le terme désigne d'habitude les luthériens, les réformés (zwingliano-calvinistes et le groupe des Églises évangéliques), c'est-à-dire les protestants et les anglicans.

Bibles chrétiennes est toujours conforme à la *Septante*. Par conséquent, les différences de nom, regroupement, ordre et nombre des livres contenus dans l'Ancien Testament et dans la Bible hébraïque sont dues aux « écarts » existants entre le Texte Massorétique et la *Septante*. Ce n'est qu'en connaissant ces « écarts » que nous pouvons comprendre pourquoi les Bibles chrétiennes ont retenu cette structure rédactionnelle.

### 1. Les éditions critiques modernes de la Bible hébraïque et la *Septante*

Pour comparer les noms, le regroupement, l'ordre et le nombre des livres contenus dans le Texte Massorétique et la *Septante*, nous allons nous servir des éditions critiques modernes de ces deux textes.

L'édition critique du texte hébreu utilisée actuellement par les exégètes, les traducteurs et les étudiants de théologie est la *Biblia Hebraica Stuttgartensia*. L'édition se fonde sur le manuscrit *B19<sup>A</sup>* de la bibliothèque de Saint Petersburg, le codex *Leningrad (L)* du X<sup>e</sup> siècle. Celui-ci est considéré comme le plus ancien et le meilleur manuscrit conservé de la tradition textuelle massorétique.<sup>5</sup> La *Biblia Hebraica Stuttgartensia* est une œuvre collective dont l'apparat critique, spécifique pour chaque livre biblique, a été confié à plusieurs spécialistes.<sup>6</sup>

L'édition critique courante de la *Septante* est la *Septuaginta Editio Altera*. La première édition a été réalisée en 1935 par Alfred Rahlfs à partir des grands codex chrétiens du texte grec, essentiellement le *Vaticanus* (IV<sup>e</sup> siècle)<sup>7</sup>, *Sinaiticus* (IV<sup>e</sup> siècle)<sup>8</sup> et *Alexandrinus* (V<sup>e</sup> siècle)<sup>9</sup>. Après avoir été utilisée comme base importante pour la recherche de la *Septante*, l'édition d'Alfred Rahlfs a été rééditée en 2006 par Robert Hanhart. Dans la nouvelle édition, le texte grec et l'apparat critique ont été corrigés et complétés d'après le témoignage d'autres manuscrits ou traductions anciennes.

### 2. Les noms des livres dans le Texte Massorétique et la *Septante*

Les titres des livres contenus dans la Bible hébraïque peuvent être classés en trois catégories :

<sup>5</sup> Copié au Caire en 1008/1009, le codex est souvent appelé *Firkovitch (F)*, du nom de la collection dans laquelle il se trouve au musée de Saint Petersburg (Schenker/ Hugo 2005: 16-17).

<sup>6</sup> L'édition actuelle de la BHS (la V<sup>ème</sup>) de 1977 fut réalisée sous la responsabilité d'Adrian Schenker.

<sup>7</sup> Le codex *Vaticanus (B)* offre généralement un texte préhexaplaire. Écrit en onciale, le texte est rangé en trois colonnes de 42 lignes chacune.

<sup>8</sup> Le codex *Sinaiticus (Σ)* présente un texte généralement apparenté à celui de *B*. Écrit en onciale, le texte est rangé en quatre colonnes de 48 lignes chacune.

<sup>9</sup> Le codex *Alexandrinus (A)* est généralement tenu pour un témoin de la recension hésychienne ou origénienne, alors que pour les *Psaumes* et *Job* il atteste la recension lucianique. Écrit en onciale, le texte est rangé en deux colonnes de 50 ou 51 lignes chacune.

(1) Selon le premier mot ou les premiers mots du livre : *Genèse* (בְּרֵאשִׁית = *Au commencement*), *Exode* (שְׁמוֹת = *Noms*), *Lévitique* (וַיִּקְרָא = *Il cria/ appela*), *Nombres* (בְּמִדְבָּר = *Au désert*), *Deutéronome* (הַדְּבָרִים = *Les paroles*), *Proverbes* (מִשְׁלֵי = *Exemples, sentences*), *Lamentations* (אִיָּה = *Quoi !*) ;

(2) Selon le nom du héros du livre ou de l'auteur supposé : *Josué* (יְהוֹשֻׁעַ), *Juges* (שׁוֹפְטִים), *Samuel* (שְׁמוּאֵל), *Rois* (מְלָכִים), *Job* (אִיּוֹב), *Ruth* (רוּת), *Qobéleth* (קֹהֵלֶת), *Esther* (אֶסְתֵּר), *Daniel* (דָּנִיֵּאל), *Esdra et Nébémie* (עֶזְרָא וְנְחֻמְיָה), *Isaïe* (יִשְׁעְיָה), *Jérémie* (יֵרֵמְיָה), *Ezéchiel* (יְחִזְקֵאל) et chacun des douze prophètes ;

(3) Selon le contenu : *Psaumes* (תְּהִלִּים = *Louanges*), *Cantique des cantiques* (הַשִּׁירִים), *Chroniques* (דְּבָרֵי הַיָּמִים = *Paroles des jours*).

Les titres du type (1) correspondent dans la *Septante* à un mot utilisé fréquemment dans le texte grec. Ainsi :

(a) *Genèse* (Γένεσις) : le titre grec signifie « naissance » ou « commencement » et il indique le sujet du livre : la création du monde ;<sup>10</sup>

(b) *Exode* (Ἔξοδος) : le titre résume le contenu du livre à l'aide du grec ancien ἔξ < ἐκ « hors de » (cf. Ex 19:1) ;<sup>11</sup>

(c) *Lévitique* (Λευιτικόν) : le titre désigne le contenu du livre comme matière « lévitique », c'est-à-dire, relevant de la responsabilité des Lévites ;<sup>12</sup>

(d) *Nombres* (Ἀριθμοί) : le titre désigne les nombreuses listes ou recensements des Israélites que le livre comporte, bien que cela ne représente pas l'essentiel de l'ouvrage (Num 1:2) ;<sup>13</sup>

(e) *Deutéronome* (Δευτερονόμιον) : le titre provient d'une transcription des mots grecs δεύτερος (« second ») + νόμος (« loi »). Le titre évoque un roi pieux à qui on prescrit de recopier la Loi, de l'honorer et de la préserver (cf. Deut 17:18).<sup>14</sup>

<sup>10</sup> Le titre grec résume bien les cinquante chapitres de ce livre. Le radical *gen* ou *gin* revient 22 fois dans le chapitre I. Il y est employé à la place des formules de l'hébreu : *Que soit... qu'il y ait... et fut...* Cela souligne ce que le livre de *Genèse* décrit bien : « le devenir, le venir-à-l'être » du monde, des hommes, de l'histoire patriarcale.

<sup>11</sup> Le livre de l'*Exode* relate dans ses quinze premiers chapitres l'épisode de la sortie des Israélites d'Égypte.

<sup>12</sup> Le titre grec prête cependant à confusion car ce livre ne parle qu'une seule fois des lévites (Lv 23:32-34). En fait, il en parle souvent indirectement, puisqu'il parle des prêtres, qui forment un clan de la tribu de Lévi, mais il les nomme *prêtres fils d'Aaron* (et non prêtres-lévites comme dans le *Deutéronome*).

<sup>13</sup> En hébreu, le titre בְּמִדְבָּר (« Dans le désert ») reprend le cinquième mot du premier verset, ce qui résume bien le contenu de ce livre : il relate l'histoire du peuple hébreu dans le désert du Sinaï depuis le premier jour du deuxième mois de la 2<sup>e</sup> année après la sortie d'Égypte jusqu'au onzième mois de la 40<sup>e</sup> année. Certains l'ont également appelé *Sefer Va-yedabber* (« Le livre Et il parla ») d'après le premier mot. Le titre grec a été traduit dans la *Vulgate* par *Numeri*.

Ces titres des livres que nous trouvons dans le *Pentateuque* grec ne sont pas étrangères à la tradition rabbinique. Les Sages reconnaissent en effet pour les « Cinq livres de la Torah » (*Hameshet Sifrei Torah*) une deuxième série de titres très proches de ceux de la *Septante* : *Sefer Beri' at ha-Olam* (« Le livre de la création du monde »), *Sefer Yesi' at Misrayim* (« Le livre de la sortie de l'Égypte »), *Torat Kohanim* (« La Loi des prêtres »), *Homesb ha-Pequddim* (« Le livre des recensés »), *Mishneh Torah* (« La répétition de la Torah ») (Orlinsky 1974: 368).

Les titres de type (2) ou (3) sont ordinairement identiques en grec, avec quelques variations : *Rois* (מְלָכִים) est intitulé *Règnes* (*Βασιλειῶν Α-Δ*), *Chroniques* (דְּבָרֵי הַיָּמִים) est intitulé *Paralipomènes* (*Παραλειπομένων Α-Β* = « Livres ou passages omis »).

Quant aux *Psaumes*, le livre tient son nom du vocable grec ψαλμός qui signifie « chanter », mais aussi « la frappe » ou « le pincement » des cordes avec les doigts.<sup>15</sup> Dans le codex *Vaticanus* le titre est *Ψαλμοί* (« Psaumes ») avec pour sous-titre *Βίβλος ψαλμῶν* (« Livre des psaumes »), tandis que dans l'*Alexandrinus* le titre est *Ψαλτήριον* (« Psaltérion »).<sup>16</sup> Ce dernier terme renvoie dans la tradition grecque à un instrument à cordes pincées, le *psaltérion*, qui ressemblait à la lyre ou à une harpe de petite taille (cf. *Gen* 4:21 [LXX]). Cela montre que les psaumes sont essentiellement une prière chantée qui idéalement s'accompagne d'instruments à cordes (cf. *Ps* 4:1 ; 6:1 ; 53:1 ; 54:1 ; 60:1 ; 66:1 ; 75:1). Par la suite, sous l'influence de l'usage chrétien, le mot ψαλμός est arrivé à désigner un recueil d'« hymnes » sans aucune référence à l'accompagnement par les instruments à cordes.<sup>17</sup>

À la catégorie de titres propres à la *Septante* s'ajoutent également trois livres qui sont désignés à partir des mots contenus dans leurs premiers versets : *Ecclésiaste*, *Proverbes* et *Lamentations*.<sup>18</sup> Ainsi, pour l'*Ecclésiaste*, le titre hébreu קהלת, désignant appa-

<sup>14</sup> En *Deut* 17:18 on lit : « Et quand il sera monté sur son trône royal, il écrira pour lui-même dans un livre une copie de cette Loi que lui transmettront les prêtres lévites ». Or le grec traduit מִשְׁנֵה הַתּוֹרָה הַזֹּאת (« copie de cette Loi ») par δευτερονόμιον (« seconde loi »).

<sup>15</sup> Dans la *Septante*, ψαλμός traduit plus de 50 fois l'hébreu מְזֻמָּר présent dans les titres des psaumes. Le mot מְזֻמָּר (« chant accompagné d'un instrument ») vient du verbe זָמַר (« pincer »), un dérivé d'akkadien *zamāru*, dont le sens le plus courant est « chanter, jouer de la musique » (Harris *et al.* 1981<sup>2</sup>: 560).

<sup>16</sup> Le mot ψαλτήριον est un terme utilisé dans la *Septante* pour rendre l'hébreu נָבֶל (« harpe, luth, guitare »).

<sup>17</sup> Par exemple, en *Ps* 72:20 à la place de תְּפִלֹּת (« prières »), le texte grec a ὕμνοι (« hymnes ») montrant que dès l'origine la *Septante* a conçu les psaumes comme des poèmes chantés en l'honneur du Dieu. La *Vulgate* le traduit par *laudes*.

<sup>18</sup> « Paroles de l'*ecclésiaste*, fils de David, roi d'Israël à Jérusalem » (*Eccl* 1:1) ; « Et il advint : après qu'Israël eut été emmené en captivité et que Jérusalem fut devenue déserte, Jérémie s'assit en pleurant et proféra cette *lamentation* sur Jérusalem » (*Lam* 1:1) ; « *Proverbes* de Salomon, fils de David, qui régna en Israël » (*Prov* 1:1).

remment la fonction de prédicateur ou le prédicateur lui-même (du verbe קהל « rassembler »), a été traduit dans la *Septante* par Ἐκκλησιαστής (« Homme de l'assemblée »).<sup>19</sup> Pour les *Proverbes*, le titre hébreu מִשְׁלֵי (la racine מִשַׁל exprime l'idée de comparaison, similitude, sentence ou proverbe) a été traduit en grec par Παροιμίαι (« Proverbes »).<sup>20</sup> Par contre, pour *Lamentations*, la *Septante* semble avoir traduit non pas le titre hébreu אֵיכָה mais קִינָוָה (« chants tristes, plaintes »), qui est l'autre titre du livre attesté par la littérature rabbinique (cf. TALMUD BABYL., *Babba Bathra* 15a) et auquel correspond le grec Θρήνοι (« Chants plaintifs »).<sup>21</sup>

Les différents titres des livres bibliques propres à la *Septante* sont passés dans les Bibles latines. Trois d'entre eux ont été changés par Jérôme dans sa traduction de la Bible d'après le texte hébreu dont il disposait à l'époque : 1-2 *Règles* sont devenus 1-2 *Samuel* (*Samuel*), 3-4 *Règles* sont devenus 1-2 *Rois* (*Reges*), 1-2 *Paralipomènes* sont devenus 1-2 *Chroniques* (du grec χρόνος).<sup>22</sup> Aujourd'hui, dans l'Ancien Testament, il n'y a que 9 livres dans la plupart des Bibles chrétiennes qui dépendent des titres grecs : *Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Nombre*, *Deutéronome*, *Psaumes*, *Ecclésiaste*, *Lamentation*, *Proverbes*, dont 6 ont été simplement transcrits (*Genèse*, *Exode*, *Lévitique*, *Deutéronome*, *Psaumes*, *Ecclésiaste*). Nous pouvons également mentionner ici que dans les Bibles catholiques le titre de *Siracide*, autrement appelé *Ecclésiastique* dans la *Vulgate* (*Liber Ecclesiasticus*)<sup>23</sup>, dépend de sa traduction grecque : « Sagesse de Jésus fils de Sirach ».<sup>24</sup>

### 3. Le regroupement des livres dans le Texte Massorétique et la *Septante*

Comme pour les noms, le regroupement des livres diffère également largement entre le Texte Massorétique et la *Septante*.

Dans les Bibles hébraïques, les livres sont répartis en trois groupes : la Loi (תּוֹרָה), les *Prophètes* (נְבִיאִים) et les *Écrits* (כְּתוּבִים). Bien que les livres appartenant au premier

<sup>19</sup> Plus tard, Jérôme reprend ce titre dans sa traduction latine, la *Vulgate* : *Ecclesiastes*, d'où dérive le français *Ecclésiaste*.

<sup>20</sup> En traduisant le terme מִשְׁלֵי par παροιμίαι, la *Septante* limite ainsi le contenu du livre à l'idée de « proverbes ». La *Vulgate* l'a rendu à son tour par *Liber proverbiorum*.

<sup>21</sup> A la suite de 2 *Chron*/ 2 *Paralip* 35:25, la *Septante* a assigné ce livre au prophète Jérémie (dans le *Sinaiticus* il a le titre Θρήνοι τοῦ Ἰερεμίου). D'ailleurs, dans la *Septante*, le livre *Jérémie* est suivi de *Baruch*, *Lamentations* et la *Lettre de Jérémie* (le chapitre 6 de *Baruch* dans la *Vulgate* depuis le XIII<sup>e</sup> siècle). La *Vulgate* a latinisé le titre grec en *Threni* et parfois le nom *Lamentationes* ou *Lamentatio Hieremiae prophetae*.

<sup>22</sup> « Verba direrum, quod significatius cronikon totius divinae possumus appellare, qui liber apud nos *Paralipomenon* primus et secundus scribitur » (Jérôme, *Prologus Galeatus* [préface aux livres de *Samuel* et des *Rois*]).

<sup>23</sup> Dans quelques manuscrits latins de la Bible le titre est *Liber Iesu filii Sirach*.

<sup>24</sup> Parmi les manuscrits de la *Septante*, *Siracide* est intitulé *Sagesse de Jésus Fils de Sirach* (*Sinaiticus*, *Alexandrinus*) ou simple *Sagesse de Sirach* (*Vaticanus*).

groupe ne soient jamais transférés par les Juifs dans un autre, le deuxième et le troisième groupes ont connu toutefois certaines modifications, ce qui explique leurs actuelles subdivisions. Ainsi, pour les *Prophètes* (נביאים) il y a deux sous-groupes :

(1) les *Premiers Prophètes* (נביאים ראשונים) : *Josué, Judges, Samuel et Rois* ;<sup>25</sup>

(2) les *Derniers Prophètes* (נביאים אחרונים) : *Isaïe, Jérémie, Ézéchiel* (נביאים גדלים = « les grands prophètes ») et les *Douze prophètes* (תרי"ג = « les douze »).<sup>26</sup>

De la même manière, parmi les *Écrits* (כתובים) il y a trois sous-groupes :

(1) les livres de « vérité » (אמת) : *Psaumes, Job et Proverbes* ;<sup>27</sup>

(2) « les cinq Rouleaux » (חמשה מגילות) qui font un seul recueil : *Cantique des cantiques, Ruth, Lamentations, Ecclésiaste (= Qobéleth) et Esther* ;<sup>28</sup>

(3) « les derniers écrits » (כתובים אחרונים) : *Daniel, Esdras-Nébémie, Chroniques*.<sup>29</sup>

Le passage des rouleaux aux codex impliqua pour le texte de la *Septante* non seulement la réunion dans un seul volume des écrits retenus par l'Église comme canoniques, mais aussi des choix d'agencement des livres. Par rapport au Texte Massorétique, dans les trois grands codex chrétiens de la *Septante* seulement la Loi, le premier des trois groupes, reste inchangé. Il n'en est pas de même avec les *Prophètes* et les *Écrits* (Kraft 2002: 229-233).

Selon l'édition critique de la *Septante*, les *Premiers Prophètes* sont séparés des *Derniers* par les livres poétiques : *Psaumes, Odes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique, Job, Sagesse, Siracide, Psaumes de Salomon*. Les *Écrits* sont entièrement distincts, les livres non poétiques étant distribués soit parmi les *Premiers Prophètes* en tant que livres historiques : *Ruth, 1-2 Paralipomènes/ 1-2 Chroniques, 2 Esdras (Esdras-Nébémie) et Esther*, soit parmi les *Derniers Prophètes* en tant que livres prophétiques : *Lamentations et Daniel*. Cette distribution est clairement due à la volonté particulière d'organiser les livres en fonction de leur caractère littéraire ou du contenu, ou bien de leurs auteurs supposés. Selon ce principe, le livre *Daniel* est rangé dans tous les codex de la *Septante* avec les grands prophètes

<sup>25</sup> Cette désignation s'explique par une tradition qui attribuait la composition de ces livres à des « prophètes », *Josué* pour le livre qui porte son nom, *Samuel* pour les *Juges* et *Samuel*, *Jérémie* pour les *Rois* (cf. TALMUD BABYL., *Baba Bathra* 15a).

<sup>26</sup> Le titre de « Douze » (*Trei 'Asar*) qualifie les derniers de « petits prophètes », au sens que le texte de chacun d'eux est beaucoup plus bref que celui d'*Isaïe, Jérémie, Ezéchiel*. Le TALMUD BABYL., *Baba Bathra* 14b, suggère qu'on a pris soin de les réunir parce qu'ils étaient courts et risquaient d'être perdus.

<sup>27</sup> Ils sont nommés « Livres de vérité » (*Sifrei 'Emet*), par acronyme de leurs titres hébreux.

<sup>28</sup> Chaque *meguila* est traditionnellement lue en public à la synagogue au cours de l'année : *Cantique des cantiques* à Pâque, *Ruth* à la fête de Pentecôte, *Lamentations* lors de la commémoration de la destruction du Temple, *Qobéleth (= Ecclésiaste)* à la fête du Sukkot, *Esther* à la fête de Pourim.

<sup>29</sup> Les trois « derniers écrits » (*Ketouvim 'Abaronim*) sont des écrits historico-prophétiques postérieurs.

(*Isaïe, Jérémie et Ézéchiel*), *Ruth* suit les *Juges*, tandis que les *Cantiques* sont situés après l'*Ecclésiaste* (Bogaert 1993: 541-543).

Dans beaucoup de listes canoniques des Pères grecs, cet agencement propre à la *Septante* reçoit une reconnaissance explicite. Ainsi, Grégoire de Nazianze (*Poème I*, 12) et Léonce de Byzance (*Sur les hérésies II*) divisent les livres de l'Ancien Testament en trois groupes :

(1) 12 livres historiques : *Pentateuque, Jésus fils de Navé, Juges, Ruth, 1-4 Règnes, 1-2 Paralipomènes, Esdras (A et B de la Septante)*<sup>30</sup>, *Esther* ;

(2) 5 livres poétiques : *Job, Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantiques des cantiques* ;

(3) 5 livres prophétiques : les *Douze prophètes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel* (Dorival 1988b: 329).

De son côté, Epiphane de Salamine (*Des poids et des mesures* 22-23), suivi plus tard par Jean Damascène (*Foi orthodoxe* IV, 17), s'efforce de grouper les livres en quatre pentateuques (4 groupes de 5 livres) plus 2 livres isolés :

(1) le *Pentateuque* des 5 livres de la Loi de Moïse : *Genèse, Nombre, Lévitique, Exode, Deutéronome* ;

(2) le *Pentateuque* des 5 livres poétiques : *Job, Psaumes, Proverbes de Salomon, Ecclésiaste, Cantique des cantiques* ;

(3) le *Pentateuque* des écrits ou des hagiographes : *Jésus fils de Navé, Juges avec Ruth, 1-2 Paralipomènes, 1-2 Règnes, 3-4 Règnes* ;

(4) *Pentateuque* des 5 livres prophétiques : les *Douze Prophètes, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Daniel* ; et à la fin s'ajoutent *Esdras (A et B de la Septante)* et *Esther* (Dorival 1988b: 329).

Les informations fournies par ces deux listes nous montrent que le regroupement des livres dans la Bible grecque est d'origine littéraire et non historique et que l'ordre des groupes est dans une certaine mesure susceptible de variation. Le *Pentateuque* a toujours la priorité ; il est suivi du « reste d'historiques », tandis que la position des livres poétiques et prophétiques n'est pas très stable.

Dans les principaux codex grecs de la Bible, le *Vaticanus* place les livres poétiques d'abord, tandis que dans les *Sinaiticus* et *Alexandrinus*, les prophètes les précèdent. L'ordre du *Vaticanus* est soutenu par la grande majorité des Pères grecs et latins, tels Méliton de Sardes (*Eclogai*, cité par Eusèbe dans l'*Histoire Ecclésiastique* IV, 26, 12-14), Origène (*Commentaire sur les Psaumes 1-25* cité par Eusèbe dans l'*Histoire Ecclésiastique* IV, 26, 1-2), Athanase d'Alexandrie (*Lettre Festale 39*), Augustin (*De Doctrina Christiana* II, 8, 12-13), Cyrille de Jérusalem (*Homélies catéchétiques* IV, 35), Epiphane de Salamine (*Panarion* VIII, 6, 1-4), Grégoire de Nazianze (*Poème I*, 12), Amphiloque d'Iconium (*Iambes à Séleucos* 251-319)<sup>31</sup>, ainsi que par les listes canoniques des Conciles de Laodicée

<sup>30</sup> Le livre 2 *Esdras* (chapitres 1-23) correspond au livre d'*Esdras* (chapitres 1-10) et de *Nébémie* (chapitre 11-23) dans le Texte Massorétique (Balzaretti 2004: 289-338).

<sup>31</sup> Publiées dans les collections MIGNE et SOURCES CHRETIENNES.

(concile local tenu à Laodicée en Phrygie vers 360, canon 59-60) et de Carthage (vers 397, canon 47), celles des Constitutions Apostoliques (écrites en Syrie vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, canon 85) et du patriarche Nicéphore de Constantinople (*Brève chronographie*) (McDonald 2007<sup>3</sup>: 190-240).

La tendance ultérieure de regrouper les livres de l'Ancien Testament en *Pentateuque*, livres historiques, livres poétiques et sapientiaux et livres prophétiques est donc déjà perceptible dans le codex *Vaticanus*.<sup>32</sup> La logique d'un tel classement est celle d'avoir dans l'Ancien Testament un déroulement linéaire de l'histoire du peuple d'Israël, orientée vers la réalisation des prophéties messianiques. Le centre des Écritures est ainsi déplacé vers la venue du Christ, dont l'accomplissement fait l'objet du Nouveau Testament.<sup>33</sup> Si la Bible hébraïque se termine avec les *Chroniques*, cela s'explique probablement par les derniers mots du livre, qui reprennent l'édit de Cyrus où les juifs sont invités à « monter » à Jérusalem pour reconstruire le Temple.<sup>34</sup> Le canon hébreu est donc orienté vers le retour des juifs à Jérusalem (Ska 2011: 105-106).

#### 4. L'ordre des livres dans le Texte Massorétique et la *Septante*

Dans l'édition critique de la *Septante*, le *Pentateuque* est le seul groupe de livres qui garde l'ordre interne de la Bible hébraïque. Pour les autres groupes, il y a des changements assez importants qui reflètent la diversité d'ordre dans les principaux codex grecs. Ces changements peuvent être également attribués aux influences des listes canoniques de certains conciles ou Pères de l'Église (McDonald/ Sanders 2002: 439-444).

Dans le groupe des livres historiques, on retrouve dans un premier temps l'ordre des Premiers Prophètes selon le Texte Massorétique : *Josué*, *Juges*, *Samuel* et *Rois*, avec une exception notable : *Ruth* est toujours placé après *Juges*.<sup>35</sup> Dans la Bible hébraïque, *Ruth* figure parmi les Écrits et, selon le TALMUD BABYL., *Baba batra* 14b-15a, il est même placé en tête avant les *Psaumes*. L'insertion de *Ruth* dans la *Septante* entre *Juges* et

<sup>32</sup> Dans le *Vaticanus*, l'Ancien Testament s'achève avec les prophètes dont *Daniel* est le dernier livre, dans le *Sinaïticus* avec les livres poétiques et *Job* se trouve à la fin, dans l'*Alexandrinus* se trouvent aussi les livres poétiques mais avec *Siracide* à la fin, suivi par les *Psaumes de Salomon*.

<sup>33</sup> Par contre, la tradition juive continuera de garder une vision concentrique du canon biblique : la Loi représentant le cœur de la révélation reçue par Moïse, les Prophètes apportant une actualisation à celle-ci, et les Écrits constituant un complément où s'exprime notamment la louange d'Israël (Millet/ Robert 2001: 5).

<sup>34</sup> « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : “ Tous les royaumes de la terre, le Seigneur, le Dieu des cieux, me les a donnés et il m'a chargé lui-même de lui bâtir une Maison à Jérusalem, qui est en Juda. Lequel d'entre vous provient de tout son peuple ? Que le Seigneur son Dieu soit avec lui et qu'il monte (וַיַּעַל)...” » (2 *Chron* 36:23).

<sup>35</sup> L'ensemble des 8 premiers livres historiques (le *Pentateuque*, *Josué*, *Juges* et *Ruth*) est appelé l'*Octateuque* (« L'ensemble de 8 volumes »).

*Règles* peut s'expliquer par le souhait de faciliter la transition entre ces deux livres en proposant une sorte de légende sur l'origine de la famille davidique.<sup>36</sup>

La liste continue avec 11 livres, dont 4 proviennent du groupe des Écrits du Texte Massorétique : *1-2 Paralipomènes/ 1-2 Chroniques*<sup>37</sup>, *Esdras B/ Esdras-Néhémie* et *Esther*<sup>38</sup>, tandis que les 7 autres sont propres à la *Septante* : *Esdras A, Judith, Tobit, 1-4 Maccabées*. Cette disposition des livres historiques semble être inspirée par le codex *Sinaiticus* et elle cherche à privilégier l'ordre chronologique des événements. L'histoire d'Israël est ainsi racontée de Josué jusqu'aux temps des Maccabées. La proximité d'*Esther* à *Judith* dans beaucoup de listes est peut-être due aux circonstances : dans les deux livres la figure centrale est une femme.<sup>39</sup>

Dans le groupe des livres poétiques et sapientiaux, l'ordre de la *Septante* est très différent et en même temps intéressant par rapport au texte hébreu.

Dans le Texte Massorétique, les livres formant les Écrits sont au nombre de 11 : *Psaumes, Proverbes, Job, Cantiques, Ruth, Lamentations, Qobéleth, Esther, Esdras-Néhémie, Daniel, 1-2 Chroniques*. Mais cet ordre des livres a été moins stable que celui de la Loi et des Prophètes. Ainsi, on trouve dans le TALMUD BABYL. une liste qui semble suggérer un autre ordre chronologique : *Ruth, Psaumes, Job, Proverbes, Qobéleth, Cantique des cantiques, Daniel, Esther, Esdras-Néhémie et Chroniques*.<sup>40</sup> D'autres manuscrits hébreux placent cependant les *Psaumes* en première position, suivis ensuite par *Job, Proverbes, Ruth, Cantiques, Qobéleth, Lamentations, Esther, Daniel, Esdras-Néhémie et Chroniques* en dernier.<sup>41</sup> Dans d'autres encore, les *Chroniques* sont suivies par les *Psaumes, Job,*

<sup>36</sup> On peut d'ailleurs remarquer de quelle manière le début du *Ruth* établit un lien avec le livre des *Juges* en mentionnant « le temps du gouvernement des juges » (*Rut* 1:1).

<sup>37</sup> Placer les *Chroniques* après les *Rois* paraît familier et logique, parce qu'il s'agit pratiquement de récits qui se suivent, mettant en scène des souverains et des guerres de la période monarchique.

<sup>38</sup> Le texte grec d'*Esther* possède des suppléments – équivalents à cinq chapitres – qui sont cohérents avec la traduction grecque, et non avec l'original hébreu. Les différences sont telles entre les deux textes que la *TOB* et la nouvelle édition de la *CEI* donne la traduction de l'un et de l'autre.

<sup>39</sup> L'ordre actuel de la *Septante* (*Esther, Judith et Tobie*) se retrouve dans *Vaticanus* et la plupart des manuscrits grecs, tandis que *Sinaiticus* et *Alexandrinus* ont *Esther, Tobie et Judith* (Bogaert 2009: 49).

<sup>40</sup> Selon la tradition rabbinique, *Ruth* appartient à l'époque des juges et est écrit par *Samuel* ; les *Psaumes* sont attribués pour une grande partie à David ; *Job* est écrit par Moïse, mais il n'est pas placé en tête des Écrits « parce qu'il ne convient pas de commencer par des événements malheureux » ; *Proverbes, Qobéleth* et *Cantique des cantiques* sont attribués à Salomon, mais c'est le roi Ezéchias et ses assistants qui les ont écrits ; *Lamentations* sont écrites par Jérémie ; *Daniel* et *Esther* se situent durant l'époque de l'exil et sont écrits par les membres de la Grande Assemblée ; *Esdras-Néhémie* et *Chroniques* sont écrits par Esdras après le retour de l'exile (TALMUD BABYL., *Baba Bathra* 14b-15a).

<sup>41</sup> C'est l'ordre de la tradition babylonienne qu'on trouve dans le codex *Oriental 2201* de 1246, et généralement dans beaucoup de manuscrits et éditions imprimées (Ginsburg 1897: 6-7).

*Proverbes, Ruth, Cantiques, Qobéleth, Esther, Daniel et Esdras-Néhémie*.<sup>42</sup> C'est seulement à une époque tardive qu'on a regroupé *Ruth, Cantique, Qobéleth, Lamentations* et *Esther* en une collection de « cinq rouleaux » (*Megillot*), à cause de la coutume consistant à les lire à l'occasion de certaines fêtes.<sup>43</sup>

De ce groupe de 11 Écrits du Texte Massorétique on retrouve dans la *Septante* seulement 5 livres parmi les livres poétiques et sapientiaux : *Psaumes, Proverbes, Ecclésiaste, Cantique des cantiques* et *Job*. A ceux-ci s'ajoutent 3 écrits propres à la *Septante* : *Sagesse de Salomon, Sagesse de Sirach (Ecclésiastique)* et *Psaumes de Salomon*. Dans les grands codex grecs, les *Psaumes* sont généralement suivis par trois livres considérés comme œuvres du roi Salomon : *Proverbes, Ecclésiaste* et *Cantique des cantiques*, auxquels s'ajoute le livre de *Job*.<sup>44</sup> L'*Ecclésiastique*, la *Sagesse de Salomon* et les *Psaumes de Salomon* sont des livres non retenus dans le canon hébreu. Leur présence ici pourrait s'expliquer par le fait que la tradition chrétienne a souvent attribué la paternité de ces livres au roi Salomon qui « prononça trois mille proverbes, et ses chants sont au nombre de mille cinq » (*1 Rois* 5:12).<sup>45</sup> Nous remarquons aussi que dans les trois codex, le *Psautier* se conclue avec le *Ps* 151.<sup>46</sup> Et d'après l'*Alexandrinus*, au *Psautier* s'ajoutent les 14 *Odes* ou *Cantiques* tirées des autres livres de l'Ancien et du Nouveau Testament ou de composition chrétienne.<sup>47</sup> Ce regroupement s'explique par l'usage liturgique de ces textes.

<sup>42</sup> C'est l'ordre de la tradition de Tibériade qui se retrouve dans le codex d'Alep de 925/ 930, le codex *Leningrad* de 1009, le traité médiéval de grammaire *Adath Deborah* de 1207 et le manuscrit *Harley* 5710-5711 de 1230 (Ginsburg 1897: 6-7).

<sup>43</sup> L'ordre des cinq *megillot* est toutefois également peu stable ; selon la chronologie traditionnelle (*Ruth, Cantiques, Qobéleth, Lamentations, Esther*) ou l'emploi liturgique (*Cantiques, Ruth, Lamentations, Qobéleth, Esther*). L'organisation de l'usage liturgique des cinq rouleaux et la dénomination qui leur a été donnée à la suite de cet usage liturgique datent environ des V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle *ap.* J.C. (Ginsburg 1897: 4).

<sup>44</sup> On note en Occident la tendance à regrouper *Job* avec *Esther, Tobit* et *Judith* en formant ainsi un sous-groupe des livres historiques. C'est d'ailleurs l'ordre de la *Vulgate* qui a été confirmé dans les listes approuvées par le Concile de Florence, Trente et Vatican II. Dans le canon des Églises syriaques, *Job* suit après le *Pentateuque* car selon la tradition rabbinique Moïse serait l'auteur du livre (TALMUD BABYL., *Baba Batra* 14b-15a).

<sup>45</sup> Dans la liste des 44 livres de l'Ancien Testament approuvée par le concile de Carthage en 397, cinq livres sont attribués à Salomon : *Proverbes, Ecclésiaste, Cantiques, Sagesse* et *Siracide*, canon 47 (DENZINGER, n<sup>o</sup>. 186. 213).

<sup>46</sup> Athanase d'Alexandrie (*Lettre à Marcellinus* 14 et 25) est le premier à parler de ce psaume supplémentaire « hors numérotation » en l'attribuant à David.

<sup>47</sup> Les 14 *Cantiques* (ou *Odes liturgiques*) se divisent en deux catégories : (a) les 10 *Cantiques* présents dans l'Ancien Testament (*Ex* 15:1-19, *Deut* 32:1-43, *1 Rois* 2:1-10, *Hab* 3:2-19, *Jonah* 2:3-10, *Is* 5:1-9 ; 26:9-20 ; 38:10-20, *Dan* 3:26-45 ; 3:52-88) ; (b) les 4 *Cantiques* qui sont absents de l'Ancien Testament et dont l'origine est diverse : la *Prière de Manassé* (une reconstruction de la prière mentionnée en *2 Chron* 33:18) ; le *Magnificat*, le *Nunc dimittis* et le

En ce qui concerne le groupe des livres prophétiques, on note dans l'édition critique de la *Septante* trois changements d'ordre par rapport au Texte Massorétique.<sup>48</sup>

(1) Le premier changement réside dans le fait que l'ensemble des douze petits prophètes est placé avant *Isaïe*, *Jérémie* et *Ézéchiel*. Ce changement correspond aux codex *Alexandrinus* et codex *Vaticanus*.

(2) Le deuxième changement concerne l'ordre interne des douze petits prophètes. Pour les prophètes de la première moitié du groupe, l'ordre hébraïque est *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Abdias/Obadia*, *Jonas*, *Michée*, tandis que la *Septante* a *Osée*, *Amos*, *Michée*, *Joël*, *Abdias/Obadia*, *Jonas*.<sup>49</sup> L'ordre de la *Septante* confirmée par les trois codex semble plus cohérent. D'une part, les quatre premiers prophètes respectent une organisation géographique allant du Nord (*Osée*, *Amos*) au Sud (*Joël*) en passant par *Michée*, qui s'adresse à l'un et l'autre et occupe de cette façon une place intermédiaire. D'autre part, la séquence des trois prophètes s'adressant aux nations (*Abdias*, *Jonas*, *Naboum*) n'est pas interrompue.<sup>50</sup>

(3) Enfin, le troisième changement se trouve dans le groupe des trois grands prophètes. La *Septante* suit l'ordre qu'on retrouve aujourd'hui dans le Texte Massorétique : *Isaïe*, *Jérémie* et *Ézéchiel*, mais elle élargit le groupe avec *Daniel*.<sup>51</sup> Au livre de *Jérémie* s'ajoutent les *Lamentations* ainsi que *Baruch* et la *Lettre de Jérémie*, deux écrits qui ne figurent que dans la *Septante*.

*Benedictus* (provenant du Nouveau Testament) ; enfin, *l'Hymne du matin* (une création de l'Église ancienne, du II<sup>e</sup> siècle *ap.* J.C.).

<sup>48</sup> Si l'ordre des livres à l'intérieur des douze petits prophètes reste constant dans la tradition du Texte Massorétique, on observe qu'il varie considérablement pour les grands prophètes. Cela peut s'expliquer par la volonté de les ranger selon la longueur des textes ou selon la chronologie des auteurs (Goswell 2008).

<sup>49</sup> Bogaert (1993: 632) signale toutefois les exceptions suivantes : « De nombreux manuscrits du groupe lucianique ont aligné l'ordre sur celui de l'hébreu. Il n'y a pas ici de témoin grec de la recension hexaplaire, mais cette recension suivait l'ordre de l'hébreu. C'était déjà le cas du rouleau du Nahal Hever (R 943), qui a la séquence Jonas-Michée. *V* et 456 ont l'ordre *Osée*, *Amos*, *Joël*, *Abdias*, *Jonas*, *Michée*. Le *Ms 86* et le copte (sah., achm.) ont l'ordre *Osée*, *Joël*, *Amos*, *Michée*, *Abdias*, *Jonas* (*Nabum* manque dans 86). Ces deux dernières dispositions paraissent témoigner d'un alignement incomplet sur l'hébreu (déplacement de *Michée* dans *V*, de *Joël* dans 86) ».

<sup>50</sup> Il est possible que l'ordre de la *Septante* soit antérieur à celui du Texte Massorétique. Un manuscrit de Qumrân (4QXIIa) atteste un ordre différent de celui de la *Septante* et du Texte Massorétique ; *Jonas* figure après *Malachie* (Macchi 2009).

<sup>51</sup> Le livre de *Daniel* n'est pas à proprement parler un livre prophétique. Il s'agit plutôt d'une apocalypse. Néanmoins, *Daniel* est classé parmi les Prophètes à Qumrân, puisque le *Florilège* de 4Q 174 parle du « livre de *Daniel* le prophète » ; *Mat* 24:15 cite un passage de « *Daniel* le prophète » ; 4 *Macc* 18:10-19 fait référence à *Daniel* (v. 12-13) et aux *Psaumes* sous la catégorie de la Loi et des Prophètes (v. 10).

Comme nous pouvons le constater, les trois grands codex de la *Septante* connaissent une grande variété au niveau de l'ordre des livres à l'intérieur de chaque groupe. L'édition critique de la *Septante* n'est que le résultat de leur harmonisation sur l'influence des listes canoniques de certains conciles ou Pères de l'Église du I<sup>er</sup> millénaire. À l'exception de livres prophétiques, l'ordre des livres correspond  *grosso modo*  à celui des nos Bibles modernes. Cela signifie que l'ordre final des livres de ce groupe n'a été fixé que bien plus tard. En effet, c'est seulement vers les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (entre 1170 et 1210 environ) que tout le corpus biblique commence à être réuni en un seul volume. Jusqu'à cette époque, on trouve le plus souvent dans l'Église des volumes indépendants des livres bibliques, dont les textes étaient utilisés dans les services liturgiques. Ces livres indépendants pouvaient être rangés sur une étagère selon n'importe quel ordre, mais lorsqu'il fut question de faire de la Bible un livre unique, le problème de l'ordre des livres se posa sérieusement. C'est donc le copiste des manuscrits bibliques qui a créé la tradition d'ordre qui va s'imposer comme norme avec les premières Bibles complètes. C'est le cas des ainsi dites « Bibles latines de Paris du XIII<sup>e</sup> siècle » qui incluent en un volume tous les livres dans un ordre très semblable à celui que nous connaissons aujourd'hui.<sup>52</sup> Par la suite, l'expression *Bible de Paris* a été souvent utilisée pour désigner l'ordre révisé des livres bibliques.<sup>53</sup>

### 5. Le nombre de livres dans le Texte Massorétique et la *Septante*

La Bible hébraïque compte 24 livres canoniques : 5 pour la Loi, 8 pour les Prophètes et 11 pour les Écrits. Ces livres correspondent aux 39 livres de l'Ancien Testament reconnus par tous les chrétiens comme canoniques. La différence entre les deux nombres s'explique par le fait que plusieurs écrits considérés comme un seul livre dans la tradition juive sont distincts dans la *Septante* : 1-2 *Samuel*, 1-2 *Rois*, les 12 prophètes, *Esdras-Néhémie*, 1-2 *Chroniques*.<sup>54</sup> À travers la *Vulgate*, cette division des livres de la *Septante* va s'imposer dans toutes les Bibles chrétiennes. Elle pénètre même dans les Bibles hébraïques du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les éditions de Daniel Bomberg

<sup>52</sup> De nombreuses Bibles de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier celles qui furent copiées hors de Paris, témoignent des incertitudes sur l'ordre des uns ou des autres de ces livres. Ainsi, la Bible latine, texte dit de l'Université, du XIII<sup>e</sup> siècle (Hamel 2002: 120-121).

<sup>53</sup> Quoi qu'il en fût de la qualité du texte parisien, la Bible avait atteint sa vraie maturité dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour la première fois, la Bible correspondait à un corpus organique et unifié selon un ensemble plus ou moins concerté de règles empiriques. Le texte ainsi rectifié préparait directement celui de l'édition de Gutenberg de 1542. L'ordre des livres de la Bible de Paris sera repris aussi dans la liste des livres canoniques établie par le Concile de Trente (Paul 2007: 343-351).

<sup>54</sup> Cette division des livres qu'on trouve dans les codex de la *Septante* peut bien être due à la longueur des textes : l'alphabet grec contient des consonnes et des voyelles ; ainsi, le texte grec, plus long que son original hébreu, ne pouvait plus être contenu dans un seul rouleau comme auparavant.

(Venise, 1516-1517) et de Jacob Ben Hayim (Venise, 1524-1525), qui serviront de base à toutes les Bibles hébraïques postérieures.

Le nombre réduit de 24 livres a été généralement reçu par la tradition juive seulement après la clôture du canon hébraïque.<sup>55</sup> Néanmoins, à la fin du I<sup>er</sup> siècle *ap.* J.C., Flavius Josèphe<sup>56</sup> atteste de l'existence d'une collection de seulement 22 livres qui devaient être distingués d'autres livres à cause de leur origine divine. A la même époque, il existe également l'information de l'existence dans le judaïsme d'un recueil de 24 livres saints. Selon le livre de *4 Esdras* (un récit sémitique tardif daté entre 90-120 et dont l'original est perdu), toutes les Écritures avaient disparu d'Israël après le retour de l'Exil babylonien (587-538 *ante* J.C.). La mission d'Esdras et de son équipe aurait alors consisté à réécrire les 70 livres « pour les transmettre aux sages » d'Israël ainsi que les 24 livres destinés à être publiés (*cf.* *4 Esdr* 14:37-48). Cette tradition de 24 livres sera par la suite appuyée par le témoignage du *Talmud* et de la littérature rabbinique : dans les écrits juifs, le corpus des livres sacrés était connu sous le nom de « vingt-quatre livres » (Trublet 1990). Au V<sup>e</sup> siècle, le TALMUD BABYL., *Baba batra* 14b-15a<sup>57</sup>, présente cette liste officielle des 24 livres canoniques et donne également l'ordre dans lequel ils se suivent dans les trois parties de la Bible hébraïque.

Cependant, dans plusieurs témoignages chrétiens des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, le nombre de 24 livres de l'Ancien Testament continue à être ramené à 22, afin de correspondre au nombre de lettres de l'alphabet hébreu. C'est ainsi chez Méliton de Sardes (*Eclogai* cité par Eusèbe dans l'*Histoire Ecclésiastique* IV, 26, 12-14), Origène (*Commentaire sur les Psaumes 1-25* cité par Eusèbe dans l'*Histoire Ecclésiastique* VI, 25, 1-2), Athanase d'Alexandrie (*Lettre Festale* 39), Cyrille de Jérusalem (*Homélies catéchétiques* IV, 35), Epiphane de Salamine (*Panarion* 8, 6, 1-4), Grégoire de Naziance (*Poème* I, 12), Amphiloque d'Iconium (*Iambes à Séleucos* 251-319), Rufin d'Aquilea (*Explanatio Symbolorum* 34-36), Jérôme (*Préface aux livres de Salomon*)<sup>58</sup>, ainsi que dans la liste du Concile de Laodicée (concile local tenu à Laodicée en Phrygie vers 360, canon 59-60). La différence entre 22 et 24 livres est due à la façon de compter *Ruth* et *Lamentations*

<sup>55</sup> Selon la théorie dominante depuis Graetz (1871), *ap.* Pury (2009), les trois parties du canon hébraïque se sont constituées successivement : la *Torah* vers 400 et 330 *ante* J.C., les *Nebiim* vers 200 *ante* J.C., les *Ketubim* vers 100 *ap.* J.C.

<sup>56</sup> « Ce sont d'abord les livres de Moïse, au nombre de cinq [...] les prophètes qui vinrent après Moïse ont raconté l'histoire de leur temps en treize livres. Les quatre derniers contiennent des hymnes à Dieu et des préceptes moraux pour les hommes » (*Contre Apion* 1, 38-42).

<sup>57</sup> La liste ne dit rien du premier groupe de la Loi (*Torah*), mais comme elle parle de 24 livres au total, cela signifie qu'elle inclut aussi ces cinq livres selon l'ordre du Texte Massorétique.

<sup>58</sup> Publiées dans les collections MIGNE et SOURCES CHRETIENNES.

(Vallin 1990). Ou bien on en fait deux livres indépendants, ou bien *Ruth* est considéré comme un appendice des *Juges*, tandis que *Lamentations* est associé à *Jérémie*.<sup>59</sup>

Bien que dans leurs listes des livres canoniques de l'Ancien Testament les auteurs chrétiens donnent le nombre de 22 livres, il faut néanmoins noter que les titres, le regroupement et l'ordre interne des livres dans chaque groupe suivent toutes les particularités de la *Septante*. Ceci est valable également pour le texte, ce qui veut dire qu'*Esther* comprend des ajouts grecs absents de l'original hébreu ; que *Daniel* ne fait qu'un seul livre avec la *Prière d'Azarias* et le *Cantique des trois enfants* (*Dan* 3:24-90), l'*Histoire de Susanne* (*Dan* 13) et le *Bel et le Dragon* (*Dan* 14)<sup>60</sup> ; que *Jérémie* inclut *Baruch* et la *Lettre* ; que 1-2 *Esdras* correspondent à *Esdras A* et *B* de la *Septante* ; que le *Psauteur* se termine avec le *Psaume 151*.

Dans l'édition critique de la *Septante*, à côté de ces 39 livres du Texte Massorétique il y a 15 livres supplémentaires qui n'ont pas été retenus dans le canon hébraïque : *Tobit*, *Judith*, *Sagesse*, *Siracide*, *Baruch*, *Lettre de Jérémie*, 1-4 *Maccabées*, 3 *Esdras*, *Odes*, *Psaume de Salomon*, *Histoire de Susanne*, *Bel et le Dragon*. Ces textes transmis seulement par la *Septante* proviennent du judaïsme (au niveau écriture, lecture et traduction).<sup>61</sup> Après la clôture du canon hébraïque, ces textes ont continué à être lus dans l'Église, ce qui explique d'ailleurs leur présence dans les trois grands codex (*Vaticanus*, *Sinaiticus* et *Alexandrinus*). Cependant, il n'y a pas deux codex qui contiennent exactement le même nombre de livres ou qui les disposent dans le même ordre. En fonction de leur contenu, ces textes se trouvent dans les divers groupes des livres de la *Septante*, à l'exception du *Pentateuque*.

<sup>59</sup> Le TALMUD BABYL., *Baba Batra* 14b-15a, affirme que les livres des *Juges* et *Ruth* sont l'œuvre de Samuel ; compter *Juges* et *Ruth* pour un livre n'a rien d'absurde dans le judaïsme. Le même texte attribue à Jérémie son livre, les *Rois* et les *Lamentations* ; un regroupement entre *Jérémie* et *Lamentations* est également permis.

<sup>60</sup> Dans l'édition critique de la *Septante*, *Daniel* est accompagné lui aussi de deux longues additions : *Suzanne* et *Bel et le Dragon*. Cependant, *Daniel* comporte cinq prières et récits inconnus du Texte Massorétique incorporés selon les codex directement dans le texte ; ces additions sont : *La prière d'Azarya* (3:26-45) ; *Le cantique des trois jeunes gens* ou *des créatures* (3:52-90), avec un petit récit de transition (3:46-5) ; *Histoire de Suzanne* (13) ; *Histoire de Bel* (14:1-22) ; *Histoire du Dragon* (14:23-42).

<sup>61</sup> Livres ou ajouts traduits à partir d'un original hébreu : *Psaume 151* (?), *Manassé* (?), *Baruch* (1:1-3:8), *Prière d'Azarias* (*Dan* 3:26-45), *Histoire des trois jeunes* (*Dan* 3:24-25), *Cantique des trois jeunes* (*Dan* 3:52-90), *Esdras A*, 1 *Maccabées*, *Siracide*, *Judith*, *Tobit* (13), *Psaumes de Salomon*. Livres ou ajouts traduits à partir d'un original araméen : *Esther* (1: 1a-1s ; 4:17a-17z ; 5:1a-1f ; 5:2ab ; 10:3a-31), *Histoire de Susanne* (?), *Bel et le Dragon*, 2 *Maccabées* (1:1-2:18), *Tobit* (sauf 13). Livres ou ajouts composés directement en grec : *Esther* (3:13a-13g ; 8:12a-12x), *Odes* (9, 13 et 14), *Baruch* (3:9-fin), *Lettre de Jérémie* (?), 2 *Maccabées* (2:19-fin), 3-4 *Maccabées* (Dorival 1988a: 84-85).

## 6. La *Septante*, pont entre le canon hébreu et le canon chrétien de la Bible

Après l'analyse des « écarts » existants entre le Texte Massorétique et la *Septante*, nous pouvons terminer avec une brève considération sur l'importance de la *Septante* dans la fixation du canon chrétien de la Bible. Souvent oubliée dans les études théologiques, la *Septante* est en effet au cœur du problème et mérite toute notre attention. Comme nous l'avons vu, le texte de l'Ancien Testament, tout en étant traduit à partir de l'original hébreu, continue à maintenir la structure de sa première traduction grecque.<sup>62</sup> Tout ceci s'explique par le fait que les premiers chrétiens ont reçu les écritures hébraïques dans leur forme grecque. Les différences d'ordre, regroupement et nombre des livres de l'Ancien Testament à l'intérieur des grands codex nous rappellent justement qu'on était encore dans une phase de délimitation du canon chrétien de la Bible. Néanmoins, une fois que l'Église a ajouté aux livres de la *Septante* ses propres Écritures, nous pouvons déjà parler d'un premier corpus normatif de livres : l'Ancien et le Nouveau Testament. Par la suite, la réunion de ces deux textes à l'intérieur d'un même livre aura comme résultat la création d'un cadre rédactionnel typiquement chrétien qui laisse place à beaucoup d'interprétations.<sup>63</sup>

### BIBLIOGRAPHIE

#### A. Sources et ouvrages de référence

BHS = *Biblia Hebraica Stuttgartensia...*, Rudolf Kittel *et al.* (eds.), Stuttgart : Deutsche Bibelstiftung, 1977.

CEI = *La Sacra Bibbia*, testo ufficiale CEI, Vatican : Libreria Editrice Vaticana, 2008.

DENZINGER = Heinrich Joseph Dominicus Denzinger, *Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum*, Freiburg im Breisgau : Herder, 1991<sup>37</sup> [Würzburg 1854<sup>1</sup>] (On-line : <http://catho.org/9.php?d=g0>, consulté le 2016.02.08).

MIGNE = J. P. Migne, *Patrologiae cursus completus. Series Graeca*, Imprimerie catholique, Paris, 1857-1866; *Patrologiae cursus completus Series Latina*, Imprimerie catholique, Paris, 1844-1864.

SOURCES CHRETIENNES = [http://www.sources-chretiennes.mom.fr/index.php?pageid=volumes\\_parus](http://www.sources-chretiennes.mom.fr/index.php?pageid=volumes_parus).

TALMUD BABYL. = *Babylonian Talmud : Codex Florence (Florence National Library. II. I. 7-9). The earliest dated Talmud manuscript...*, 3 vol., including an introduction by David Rosenthal, Jerusalem : Makor Publishing, 1972

TOB = *Traduction Œcuménique de la Bible*, Paris : Éditions du Cerf, 2010.

#### B. Littérature secondaire

Balzaretti, Claudio, 2004, « *Esdra-Neemia* : bilancio di fine secolo », dans *Rivista biblica* 52/ 3, Bologna, 289-338.

<sup>62</sup> Quelques éditions françaises de la Bible s'écartent de cette forme et lui préfèrent celle de la Bible hébraïque : TOB, *Français courant*, Bible Bayard.

<sup>63</sup> Vogels (2003: 298) considère que « ceci est sans aucun doute également le résultat d'une planification voulue et intentionnelle ».

- Barthélemy, Dominique, 1982, *Critique textuelle de l'Ancien Testament. 1. Josué, Judges, Ruth, Samuel, Rois, Chroniques, Esdras Nébémie, Esther* (« Orbis biblicus et orientalis », 50/ 1), United Bible Societies, Fribourg: Editions universitaires/ Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht.
- Bogaert, Pierre-Maurice, 1993, « Septante et versions grecques », dans *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, fasc. 68, Paris : Letouzey & Ané, 536-692.
- Bogaert, Pierre-Maurice, 2009, « Le Vaticanus 1209 témoin du texte grec de l'Ancien Testament », dans Patrick Andrist (éd.), *Le manuscrit B de la Bible (Vaticanus graecus 1209). Introduction au facsimilé. Actes du Colloque de Geneve (11 juin 2001)* (« Histoire du texte biblique », 7), Lausanne : Éditions du Zèbre, 47-76.
- Dorival, Gilles, 1988a, « L'achèvement de la Septante dans le judaïsme. De la faveur au rejet », dans Marguerite Harl et al. (éd.), *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien, Initiations au christianisme ancien*, Paris : Éditions du Cerf, 83-128.
- Dorival, Gilles, 1988b, « La Septante dans le monde chrétien. Canon et versions », dans Marguerite Harl et al. (éd.), *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien, Initiations au christianisme ancien*, Paris : Éditions du Cerf, 321-334.
- Ginsburg, Christian D., 1897, *Introduction of the Massoretico-critical edition of the Hebrew Bible*, London : Trinitarian Bible Society (New York : KTAV, 1966).
- Goswell, Greg, 2008, « The Order of the Books in the Hebrew Bible », dans *JETS* 51/ 4, 673-688.
- Graetz, Heinrich, 1871, « Der alttestamentliche Kanon und sein Abschluss », in Heinrich Graetz, *Kohélet, oder der Salomonische Prediger übersetzt und kritisch erläutert*, Leipzig : O. Leiner, 147-173.
- Hamel, Christopher de, 2002, *La Bible. Histoire du livre*, Paris : Phaidon.
- Harris, Robert L. et al. (éd.), 1981<sup>2</sup>, *Theological Wordbook of the Old Testament*, vol. 1, Chicago : Moody Press.
- Kraft, Robert A., 2002, « The Codex and Canon Consciousness », dans Lee Martin McDonald, James A Sanders (éd.), *The Canon Debate*, Peabody : Hendrickson Publishers, 229-233.
- Macchi, Jean-Daniel, 2009, « Les douze petits prophètes », dans Thomas Römer et al. (éd.), *Introduction à l'Ancien Testament* (« Le Monde de la Bible », 49), Genève : Labor et Fides, 459-461.
- McDonald, Lee Martin, 2007<sup>3</sup>, *The Biblical Canon: Its Origin, Transmission and Authority*, Peabody : Hendrickson Publishers.
- McDonald, Lee Martin/ Sanders, James A. (éd.), 2002, *The Canon Debate*, Peabody : Hendrickson Publishers.
- Millet, Olivier/ Robert, Philippe de, 2001, *Culture biblique*, Collection Premier Cycle, Paris : PUF.
- Munteanu, Ștefan, 2010, « Quel canon pour l'Ancien Testament ? », dans Gérard Billon et al. (éd.), *L'aventure de la TOB. Cinquante ans de traduction œcuménique de la Bible*, Paris : Éditions du Cerf – Bibli'O, 89-114.
- Orlinsky, Harry M., 1974, *Essays in Biblical Culture and Bible Translation* (« Library of Biblical Studies »), New York : KTAV.
- Paul, André, 2007, *La Bible et l'Occident. De la bibliothèque d'Alexandrie à la culture européenne*, Paris : Bayard.
- Pury, Albert de, 2009, « Le canon de l'Ancien Testament », dans Thomas Römer et al. (éd.), *Introduction à l'Ancien Testament* (« Le Monde de la Bible », 49), Genève : Labor et Fides, 19-41.

- Schenker, Adrian/ Hugo, Philippe, 2005, « Histoire du texte et critique textuelle de l'Ancien Testament dans la recherche récente », dans Adrian Schenker, Philippe Hugo (éd.), *L'enfance de la Bible hébraïque* (« Le Monde de la Bible », 52), Genève : Labor et Fides, 11-33.
- Ska, Jean-Louis, 2011, *Le Livre scellé et le Livre ouvert. Comment lire la Bible aujourd'hui ?*, Paris : Bayard.
- Trublet, Jacques, 1990, « Constitution et clôture du canon hébraïque », dans Christoph Theobald (éd.), *Le Canon des Écritures. Études historiques, exégétiques et systématiques* (LD, 140), Paris : Éditions du Cerf, 77-187.
- Vallin, Pierre, 1990, « La formation de la bible chrétienne », dans Christoph Theobald (éd.), *Le Canon des Écritures. Études historiques, exégétiques et systématiques* (LD, 140), Paris : Éditions du Cerf, 189-236.
- Vogels, Walter, 2003, « La structure symétrique de la Bible chrétienne », dans J.-M. Auwers, H. J. de Jonge (éd.), *The Biblical Canons* (« Bibliotheca Ephemeridum theologicarum Lovaniensium », 163), Leuven : Leuven University Press, 295-308.